



PROJET OSCAR ROMÉRO (Sarcelles)

A l'école des enfants dont l'école ne veut plus !

Objectif : aider les enfants et les adolescents en situation de décrochage scolaire

Besoin : 200 000 €

AUJOURD'HUI...

L'association Oscar Romero à Sarcelles (95) accueille les élèves dont les autres écoles ne veulent plus. Exclus de leur établissement d'origine, ils souffrent de troubles du comportement et de lourds problèmes d'apprentissage. Possédant une image très dégradée de l'école, des adultes, et d'eux-mêmes, ils sont sujets à de sévères problèmes d'insertion professionnelle une fois adultes.

L'association Oscar Romero redonne à ces jeunes le goût d'apprendre en axant sa pratique éducative sur la bienveillance. « *Les enfants savent qu'on ne les abandonnera pas. Nous nous adaptons à eux, et pas l'inverse !* » souligne Philippe Delon, le directeur de l'établissement. Ici, pas d'exclusion.

DEMAIN, GRÂCE A VOUS ...

Ensemble, nous pouvons répondre à ce besoin éducatif et continuer à sauver ces jeunes qui ont besoin d'un véritable appui. Votre contribution permettra de développer des projets éducatifs spécifiques et d'accueillir plus d'élèves.



PROJET OSCAR ROMÉRO

PRÉSENTATION DE OSCAR ROMÉRO :

En banlieue parisienne (Val d'Olse), l'école Oscar Romero accueille près de 70 enfants en très grande difficulté scolaire, souvent exclus ailleurs. Cet établissement fait partie du réseau lasallien.

« Oscar » scolarise des élèves en grande difficulté scolaire du CM1 à la troisième, en très grande difficulté scolaire.

Pour la plupart, ils sont issus de familles monoparentales en grande pauvreté, ou sont des enfants placés... souvent leur détresse est aussi sociale.

A Oscar Roméro, les effectifs dépassent rarement 12 élèves et les adultes, enseignants ou assistants de vie scolaire, sont plusieurs en classe.

Certains ateliers, comme celui de lecture, sont décloisonnés pour faire travailler les enfants par niveaux. Le programme scolaire est respecté tout en étant simplifié.

La Fondation de La Salle lance une collecte :

- **de façon traditionnelle par chèque à nous faire parvenir à :**

Fondation de La Salle – 78A rue de Sèvres 75341 Paris cedex 07

- **en ligne par des dons en CB :** sur notre plateforme

<https://soutenir-lasallefrance.iraiser.eu/>

VOTRE DON EST DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS NOUS VOUS DÉLIVRERONS UN REÇU FISCAL

Votre don est déductible à hauteur de :

- 66% de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable
- 75% de votre IFI, dans la limite d'une réduction de 50 000 €
- 60% de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 20 000 € de don ou de 0,5% de votre CA

*En mécénat d'entreprise,
nous demandons un engagement
à hauteur de 200 000 €
sur 2 ans minimum.*

Votre contact :

Lionel Fauthoux

Relations donateurs

mecenat@lasallefrance.fr

LD : 01 44 49 36 29 – Mobile : 06 26 46 42 75